

Un Mois à

# Grans

bulletin mensuel  
d'informations municipales

N° 225



Ouest  
Provence

Mai 2011



# Dimanche 15 Mai 2011

## 13<sup>ème</sup> Ronde **Grans** de la Touloubre

Course Enfants - Gratuite  
de 6 à 14 ans  
Départ à 8h45  
Inscriptions sur place

Course de 12 km  
sur routes, chemins et sentiers  
Départ à 9h30  
devant la Salle des Fêtes  
de Grans

Épreuve  
pédestre  
organisée par "Les Relayeurs de Grans"  
au profit d'une œuvre caritative de notre choix



Situation Géographique :

Salon de Pce : 6 km	Istres : 16 km
Miramas : 8 km	Arles : 45 km
Aix en Pce : 32 km	Marseille : 50 km
Avignon : 52 km	



**CONSEIL  
GENERAL**  
BOUCHES-DU-RHÔNE

Participation  
aux Challenges suivants :  
**Terre de Mistral :**  
La Fare, Eyguières,  
Grans, La Barben,  
Jean Moulin Salon,  
Pélissanne, Charleval.

**Challenge Thierry Corne**

Inscriptions  
**de préférence**  
par correspondance :  
Berud Pierre - La Pujade - 13450 Grans  
ou par téléphone :  
00 90 55 92 08  
9 euros  
à l'ordre des "Relayeurs de Grans"  
10 euros  
le jour de l'épreuve  
(le 15 Mai 2011)

Contacts :

Berud Pierre ou Nicole - La Pujade - 13450 Grans \_\_\_\_\_ E-mail : berud.pierre@neuf.fr - Tél. : 04 90 55 92 08  
Roussel Gilles - Clos de l'Hérault - 13450 Grans \_\_\_\_\_ Tél. : 04 90 55 82 42



**Chères Amies Gransoises,  
Chers Amis Gransois,**

- p.2 : 13<sup>ÈME</sup> RONDE DE LA TOULOUBRE**
- p.3 : SOMMAIRE L'ÉDITO DU MAIRE**
- p.4/5/6 : COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2011**
- p.6 : LES INFOS MUNICIPALES**
  - Cérémonie de la Citoyenneté
  - État civil
  - Recensement Militaire
- p.7 : LES INFOS MUNICIPALES**
  - Travaux assainissement centre-ville
  - Pôle Jeunesse
  - Inscriptions Cantine & Péri-scolaire
  - Modifications inscriptions transports scolaires
  - Spécial Emploi
- p.8 : ÇA S'EST PASSÉ À GRANS**
- p.9 : LES VOISINADES**
- p.10 : LA VIE ASSOCIATIVE**
  - L'Église de Grans
  - Histoire & Traditions Gransoises
- p.11 : LA VIE ASSOCIATIVE**
  - Comité des Fêtes
- p.12 : LA VIE ASSOCIATIVE**
  - A.I.L. Cyclotourisme
  - Cantabile
- p.13 : LA VIE ASSOCIATIVE**
  - Le Club Senior Gransois
  - Résultat du concours "les pierres de Grans"
- p.14 : EXPRESSION LIBRE**
- p.15 : LA VIE CULTURELLE**
  - Médiathèque Intercommunale
  - "Côté jardin, le conte vagabonde"
  - Ciné-goûter
- p.16 :**
  - L'agenda
  - Ouest-Provence Le Bus
  - <http://manon-japon.skyrock.com>

Nous venons de voter le budget 2011, comme je le laissais entendre le mois dernier. C'est un bon budget avec pour la 13<sup>ème</sup> année une baisse des impôts locaux (- 5 % sur la *taxe d'habitation*).

Nos dépenses sont largement équilibrées par nos recettes et nous augmentons le montant de nos investissements. C'est un travail de longue haleine qui porte ses fruits.

Depuis 15 ans, nous travaillons au développement de CLEsud, les recettes sont là et bien là, elles représentent 33 % des recettes fiscales de la commune. Dommage que certains élus de l'opposition ne le découvre qu'aujourd'hui !

La construction des 20 villas HLM et de 6 villas à l'accession à la propriété aux Coussouls 2 vient de débuter, livraison été 2012.

Lorsque vous lirez ces lignes, notre réunion publique de présentation des travaux prévus pour la deuxième partie de notre mandat aura eu lieu. Je vous en ferai le compte-rendu dans le Mois à Grans de Juin.

Vous avez reçu avec votre "Mois à Grans" un disque de stationnement pour les futures zones bleues, une quarantaine de places sont concernées dans le centre-ville. Le stationnement reste gratuit, mais limité à 1h. Ces zones augmenteront la fluidité autour des commerces et des services publics. Les bus d'entreprises partiront désormais de la gare routière du Foirail, évitant ainsi les voitures tampons au cœur du village.

Dès que les trottoirs du Cours Camille Pelletan auront été remis en état, nous modifierons le stationnement pour sécuriser la circulation des piétons. Nous appelons chacun au civisme pour la sécurité de tous.

Les travaux du skate park ont débuté le 18 Avril, ainsi que le nouveau boudrome. Le tout sera mis en service avant la fin Juin. Notre jeunesse pourra ainsi utiliser la totalité des installations de jeux de plein air pendant les grandes vacances.

Nos dossiers avancent, nos projets pour mieux vivre à Grans se réalisent.

Nous tenons nos engagements et restons à votre service.

**Yves VIDAL**

**Maire de Grans  
Vice-Président de Ouest-Provence**



© Bulletin mensuel d'informations municipales N° 225 © Mai 2011  
© Dépôt légal : 27 Décembre 2006 © Directeur de la publication : Yves Vidal  
© Rédacteur en chef : Alain Lequeux © Directeur de la rédaction : Frédérick Arnould  
© Conception, réalisation, photos (*sauf documents remis*) : Alain Lequeux - Service Communication  
© Tél. : 04 90 44 16 23 © Fax. : 04 90 55 86 27  
© E-mail : [servicecom.grans@wanadoo.fr](mailto:servicecom.grans@wanadoo.fr)  
© Imprimerie : Riccobono Offset Presse - Tél. : 04 94 19 54 57







## ● Présents :

**Majorité / Grans... à vivre ensemble :** BARTOLI Gérard, COURT Pascale, GRUNINGER Fabienne, LEBOEUF Brigitte, LETTIG Gérald, LOUBET Évelyne, NARDY Francis, PAGÈS Claude, PANDOLFI François, PERONNET Michel, RAYNAUD-BREMOND Gisèle, ROYER Marc, RUIZ Manuel, TEYSSIE Patrick, VIDAL Yves.

**Opposition / Démocratie gransoise :** ALONSO Francis, CAMELER Éric, CHARBONNIER Marie-Madeleine.

**Opposition / Non inscrit :** REBOUL Patrick.

## ● Procurations :

**Majorité / Grans... à vivre ensemble :** ARNOULD Frédéric à GRUNINGER Fabienne, BELTRANDO Lysiane à VIDAL Yves, GAILLARD Sibille à LEBOEUF Brigitte, HUGUES Christine à RAYNAUD-BREMOND Gisèle, LLOBET Jenny à PAGÈS Claude, MOLLARD Dominique à TEYSSIE Patrick, PORTOLANO Jean-Louis à RUIZ Manuel.

### 1/ TRANSFORMATION D'EMPLOI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de transformer au 1<sup>er</sup> Avril 2011 un emploi d'adjoint administratif 1<sup>er</sup> classe en emploi de rédacteur territorial et autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

### 2/ ANNULATION DÉLIBÉRATION N° 2010/71

**DU 7 SEPTEMBRE 2010**

#### REMBOURSEMENT DE SINISTRE PORTIQUE DU FOIRAIL

Le Conseil Municipal, à la majorité

**Grans... à vivre ensemble :** 22 voix pour

**Démocratie gransoise :** 1 voix contre, 2 abstentions

**Non inscrit :** 1 voix pour

l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu l'objet social de l'A.S. Gransoise et de son caractère de structure non lucrative, décide d'annuler la délibération n° 2010/71 du 7 Septembre 2010 afin de stopper le recours engagé par la SMACL contre l'A.S. Gransoise et autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

### 3/ DÉPÔT DES ARCHIVES COMMUNALES

**ANTÉRIEURES À 1940**

#### AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu les articles L 212-11 et L212-12 du code du patrimoine, considérant l'intérêt de déposer l'ensemble des archives communales antérieures à 1940 aux archives départementales afin d'en assurer leur conservation, décide de déposer l'ensemble des archives communales antérieures à 1940 aux archives départementales et autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

### 4/ APPROBATION MISE À JOUR DE L'INVENTAIRE

**DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS**

**OU EN VOIE DE RÉALISATION**

**ET DES SERVICES PUBLICS ATTACHÉS**

#### Intégration à l'inventaire

• Numéro d'Inventaire : 09SM71C0021318N00756

Désignation : Local sportif et économique

Cadastre : AM-14

Adresse : Avenue du Levant

Service Attaché : Commune

Gestion : Commune

#### Intégration à l'inventaire

• Numéro d'Inventaire : 00SM71C00021318N00102

Désignation : Immeuble d'habitation

Cadastre : BB-83

Adresse : Miramas Le Vieux

Service Attaché : SAN Gestion Immobilière

Gestion : Aménagement

• Numéro d'Inventaire : 02SC05N0020

Désignation : Cabinet Médical

Cadastre : C-1221

Adresse : Les Aires

Service Attaché : SAN Développement Économique

Gestion : Développement Économique

#### Modification de l'inventaire

• Numéro d'Inventaire : 96SF71C0021318N00068

Désignation : Centre Socio Culturel E. Hertsoen - RdC

Cadastre : BL-0041

Adresse : Avenue Jean-Jaurès

Situation actuelle Service Attaché : Commune

Situation nouvelle Service Attaché : SAN Transports

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise à jour de l'inventaire des équipements existants ou en voie de réalisation et des services publics attachés et autorise Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

### 5/ APPROBATION MISE À JOUR DE L'INVENTAIRE

**DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS**

**OU EN VOIE DE RÉALISATION**

**ET DES SERVICES PUBLICS ATTACHÉS**

#### Modification de l'inventaire

• Numéro d'Inventaire : 07SF71C0021312N00058

Désignation : Espace Sportif "René ARNAUD"

Cadastre : B-2825

Adresse : Chemin de Croix - ZAC du Mazet

Service Attaché : Sport Communautaire

#### Sortie de l'inventaire

• Numéro d'Inventaire : 98SM71C0021318N00140

Désignation : COSEC "Guy DRUT"

Cadastre : AK-23

Adresse : La Rousse Maille II

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise à jour de l'inventaire des équipements existants ou en voie de réalisation et des services publics attachés et autorise Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

### 6/ APPROBATION CONVENTION

**VILLE DE GRANS / SAN OUEST-PROVENCE**

**PRESTATIONS DE SERVICE RELATIVES**

**À L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTIELS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu le projet de convention entre le SAN Ouest-Provence et la Commune, adopte le contenu de celui-ci et autorise Monsieur Le Maire à signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

### 7/ MISE À DISPOSITION DE LA PLACE JEAN JAURÈS

**AU COMITÉ DES FÊTES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres ayant pris part à la délibération, (*Jenny LLOBET ne participe pas au vote*), l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu la demande présentée par le Comité des Fêtes en vue d'organiser un vide-grenier sur la place Jean Jaurès dans le cadre de la Foire de Printemps, et dont les fonds seront reversés à la fondation "Abbé Pierre", vu le caractère exclusivement caritatif de cette manifestation, décide de mettre à disposition la place Jean Jaurès gratuitement au Comité des Fêtes et autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

### 8/ APPROBATION CONVENTION

**VILLE DE GRANS / SAN OUEST-PROVENCE**

**RELATIVE À L'UTILISATION DU S.I.G.**

**(Système d'Information Géographique)**

Le Conseil Municipal, à la majorité

**Grans... à vivre ensemble :** 22 voix pour

**Démocratie gransoise :** 1 abstention, 2 voix pour

**Non inscrit :** 1 voix pour

l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu le projet de convention susvisé à intervenir entre le SAN Ouest-Provence et la Commune, adopte le contenu de celui-ci et autorise Monsieur Le Maire à le signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

**9/ DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION D'UN ENTREPÔT SUR CLESUD PAR LA SOCIÉTÉ ID LOGISTICS : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu le dossier présenté par la société "ID Logistics" tel que soumis à enquête publique émet un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation présentée par ladite société et autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

**10/ ÉCHANGE DE CHAMPEAUX / COMMUNE DE GRANS MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION 2009/55 DU 27/04/2009**

Le Conseil Municipal, à la majorité

**Grans... à vivre ensemble** : 22 voix pour

**Démocratie gransoise** : 3 voix contre

**Non inscrit** : 1 abstention

l'exposé de M. Le Maire entendu, vu la délibération n° 2009/55 du 27 Avril 2009 visée en objet modifie ladite délibération en décidant, compte tenu des caractéristiques de l'échange, de fixer le montant de la soulte nette en faveur de M<sup>me</sup> DE CHAMPEAUX Française à la somme de 7 000 €, précise que les autres dispositions de la délibération n° 2009/55 du 27 Avril 2009 restent inchangées et autorise Monsieur Le Maire à signer l'acte correspondant.

**11/ RECRUTEMENT D'UN MÉDECIN VACATAIRE À LA CRÈCHE MUNICIPALE "LES FEUILLANTINES"**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, vu le décret n° 2007-230 du 20 Février 2007

- ▀ Décide de recruter un médecin référent à la crèche municipale "Les Feuillantines" sous le statut de la vacation,
- ▀ Précise que la vacation d'une heure sera rémunérée sur la base de 50 € net,
- ▀ Précise que le nombre de vacations sera limité à 30 heures/an,
- ▀ Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

**12/ FIXATION TARIFICATION SÉJOUR ÉTÉ 2011 SERVICE MUNICIPAL ENFANCE & JEUNESSE**

Le Conseil Municipal, à la majorité

**Grans... à vivre ensemble** : 22 voix pour

**Démocratie gransoise** : 1 voix contre, 2 abstentions

**Non inscrit** : 1 voix pour

l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu le projet de séjour d'été à Saint-Vincent les Forts pour les enfants de 6 à 14 ans,

- ▀ Décide de fixer le tarif de ce séjour comme suit :

Tranches	6/9 ans	10/14 ans
A (QF : 0 - 375 )	290,50 €	323,00 €
B (QF : 375,01 - 750)	314,50 €	349,50 €
C (QF : 750,01 - 1125)	353,00 €	392,50 €
D (QF : 1125,01 - 1500)	392,00 €	436,00 €
E (QF : 1500,01 et +)	426,00 €	473,50 €
Extérieurs	484,00 €	538,00 €

- ▀ Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

**13/ COMPLÉMENT À LA DÉLIBÉRATION N° 2010/109 PORTANT FIXATION REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

Le Conseil Municipal, à la majorité

**Grans... à vivre ensemble** : 22 voix pour

**Démocratie gransoise** : 1 voix pour, 2 abstentions

**Non inscrit** : 1 voix pour

l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu la délibération n° 2010/109 du 14 Décembre 2010,

- ▀ Décide de compléter l'avant-dernier alinéa de ladite délibération comme suit : « Décide de fixer une redevance spécifique pour les extensions d'utilisation entre le 15 Juin et le 15 Septembre et la Foire de Printemps à hauteur de 10 € le m<sup>2</sup> ».
- ▀ Précise que les autres dispositions de la délibération n° 2010/109 restent inchangées.

**14/ OCTROI AVANCE SUR SUBVENTION 2011 AU CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, décide de verser au C.C.A.S. de Grans une subvention de 6 000 euros par avance sur le vote de sa subvention générale de fonctionnement qui interviendra en même temps que le vote du budget et autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

**15/ AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE DÉPENSES EN SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2011**

Le Conseil Municipal, à la majorité

**Grans... à vivre ensemble** : 22 voix pour

**Démocratie gransoise** : 3 abstentions

**Non inscrit** : 1 voix pour

l'exposé de Monsieur le Maire entendu, vu l'article L 1612-1 du C.G.C.T.,

- ▀ Autorise l'engagement des dépenses ci-après :
  - Acquisition de panneaux de signalisation et plaques de rue : 8 000 € TTC
  - Complément de grillage espace dédié à la pratique du rugby au stade Mary Rose : 3 200 € TTC
- ▀ Précise que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2011 lors de son adoption.

**16/ DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (D.O.B.)**

En application des dispositions de l'article L 2312-1 du CGCT, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à débattre des orientations budgétaires pour l'année 2011 sur la base notamment des documents de synthèse joints avec l'ordre du jour du Conseil Municipal.

**17/ COMPTE ADMINISTRATIF 2010 BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal, à la majorité

**Grans... à vivre ensemble** : 22 voix pour

**Démocratie gransoise** : 3 abstentions

**Non inscrit** : 1 abstention

l'exposé de Monsieur BARTOLI entendu, Monsieur Le Maire ne participant pas au vote et à la délibération et quittant la séance

- ▀ Approuve le compte administratif 2010 selon les éléments ci-après :
  - **Section de fonctionnement** :
    - Mandats émis : ..... 4 920 158,96 euros
    - Titres émis : ..... 5 596 956,94 euros
    - Résultat de l'exercice (*excédent*) : ..... 676 797,98 euros
    - Résultat de clôture exercice 2009 : ..... 543 350,77 euros
    - Résultat de clôture 2010 : ..... 1 220 148,75 euros
  - **Section d'investissement** :
    - Mandats émis : ..... 829 811,26 euros
    - Titres émis : ..... 576 720,38 euros
    - Résultat de l'exercice (*déficit*) : ..... 253 090,88 euros
    - Restes à réaliser dépenses : ..... 98 917 euros
    - Restes à réaliser recettes : ..... 100 346 euros
    - Report de l'exercice 2009 (*excédent*) : ..... 143 734,55 euros
    - Résultat de clôture 2010 (*déficit*) : ..... 109 356,33 euros

**18/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE EXERCICE 2010**

Le Conseil Municipal, à la majorité

**Grans... à vivre ensemble** : 22 voix pour

**Démocratie gransoise** : 1 voix pour, 2 abstentions

**Non inscrit** : 1 abstention

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2010,

Après s'être assuré que le Receveur Municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1°) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01/01/10 au 31/12/10,
  - 2°) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
  - 3°) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

...suite page 6



## 19/ AFFECTATION DU RÉSULTAT 2010 BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, à la majorité

**Grans... à vivre ensemble** : 22 voix pour

**Démocratie gransoise** : 3 abstentions

**Non inscrit** : 1 voix pour

l'exposé de Monsieur le Maire entendu, vu le vote du compte administratif 2010 de la Commune faisant apparaître un résultat cumulé de la section de fonctionnement à hauteur de 1 220 148,75 euros et un besoin de financement de la section d'investissement compte tenu du solde des restes à réaliser de 107 927,33 euros

► Décide de l'affectation des résultats au Budget Primitif 2011 comme suit :

• 1068 excédents de fonctionnement capitalisés : . . . . 107 927,33 €

• 002 excédents de fonctionnement reportés : . . . . 1 112 221,42 €

► Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

## 20/ DÉCISIONS MUNICIPALES

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il a reçu délégation en début de mandat pour une partie des manières énumérées à l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il doit rendre compte des décisions municipales qui ont été prises depuis la dernière séance publique (*liste jointe*).

► **Décision N° 2011/03** . . . . . **Date** : 08/02/2011  
**Objet** : Affaire Commune de GRANS / GAIGNE  
pourvoi devant le Conseil d'État  
jugement CAA 07MA02537 (n° 334-424)

► **Décision N° 2011/04** . . . . . **Date** : 08/02/2011  
**Objet** : Affaire PENON - Décision d'ester en justice

► **Décision N° 2011/05** . . . . . **Date** : 21/02/2011  
**Objet** : Marché à procédure adaptée Chapelle Mère de Dieu

► **Décision N° 2011/06** . . . . . **Date** : 28/02/2011  
**Objet** : Marché à procédure adaptée  
Réalisation d'un Jardin du Souvenir et d'un Columbarium

Ce compte rendu du Conseil Municipal vous est présenté sous une forme relativement concise. Le compte rendu détaillé du Conseil Municipal fait l'objet d'un affichage sur les panneaux d'informations municipales et peut également être consulté au service administratif de la Mairie. Ce dernier se tient à votre disposition pour vous faciliter l'accès à l'ensemble de ces documents.

# Cérémonie de la Citoyenneté

**Frédéric ARNOULD**, Adjointe au Maire déléguée à la Communication

**Une soixantaine de jeunes Gransois ont été invités à la deuxième Cérémonie de la Citoyenneté, le 22 Mars dernier.**

**Réunis dans la Salle d'Honneur de la Mairie, les jeunes adultes se sont vus remettre leur première Carte d'Électeur et leur Livret Citoyen des mains de Monsieur le Maire, Yves Vidal, en présence des membres de la Commission Électorale.**



La cérémonie, présidée par Frédéric Arnould, Adjointe au Maire déléguée à la Communication, a été l'occasion de rappeler les principes fondamentaux de la République ainsi que ses valeurs qui se résument en trois mots : Liberté, Égalité, Fraternité.

« La majorité est un ensemble de droits et de devoirs, même si elle symbolise pour beaucoup la notion de liberté. Le passage à l'âge adulte est synonyme de responsabilité et de choix » ont déclaré les Élus.

Cette remise de livret s'est clôturée autour d'un buffet convivial.

*Informations et renseignements* : Service des élections, Nathalie Gros, 04 90 55 99 72, [election.grans@orange.fr](mailto:election.grans@orange.fr)

## Etat Civil

### • Naissances •

BORSELINO Lorenzo . . . . . né le 15 mars à Salon de Provence

RICHARD Kyllian . . . . . né le 13 mai à Salon de Provence

VOLPOËT Alexandre . . . . . né le 16 mars à Salon de Provence

SOGNOS Anna . . . . . née le 21 mars à Salon de Provence

### • Décès •

PELLO Vve MUNTANER Marguerite . . . . . le 07 mars à Salon de Provence (87 ans)

SCHREIEDER Francis . . . . . le 17 mars à Marseille 5<sup>ème</sup> (56 ans)



### Recensement Militaire

**Tu as 16 ans au mois de Mai ? Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de la Mairie, muni(e) de ta carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.**

# Travaux assainissement centre-ville

Yves VIDAL, Maire de Grans



**Enfin, le centre de Grans retrouve une deuxième jeunesse !**  
*Depuis le mois de Novembre 2010, l'entreprise RAMPA change la totalité du réseau assainissement, branchements compris.*

La densité des réseaux eau, EDF, gaz, pluvial, a nécessité de nombreuses reprises et des travaux complexes prenant beaucoup de temps. La totalité des raccordements des habitations ont également été remplacés. C'est un réseau totalement aux normes que nous venons de mettre en service. Cela va considérablement limiter les obstructions, dues souvent aux infiltrations des racines de platanes, et éliminer les infiltrations d'eau de la nappe dans la station d'épuration.

Ces travaux longs et complexes ont été réalisés avec brio par l'entreprise RAMPA qui a réussi à très peu perturber la circulation. Je remercie une nouvelle fois en particulier les riverains et les commerçants qui ont été compréhensifs et qui ont facilité le chantier. Ces nombreux terrassements ont largement détérioré le goudron de la chaussée et des trottoirs. La chaussée est départementale, mais c'est près de la moitié de la voie qui a été ressurfacée, redonnant un aspect tout à fait acceptable au Cours Camille Pelletan. Pour les trottoirs, ils dépendent de la Mairie, nous avons décidé de les faire reprendre en totalité, les crédits voirie complétant la partie qui devait être reprise dans le cadre des travaux assainissement. C'est un investissement supplémentaire de 150 000 € qui a été consenti, mais nous pensons que c'était une nécessité.



## Pôle Jeunesse

Pascale COURT, Adjointe au Maire déléguée au Pôle Jeunesse

### Premiers pas pour "MAELIS" !

*Notre logiciel "MAELIS" a fait ses débuts à l'école élémentaire le 1<sup>er</sup> Avril ! Ce n'était pas une farce et la collaboration des enseignants a permis un bon démarrage...*

Nous sommes donc en période de transition où votre enfant DOIT ENCORE BADGER. Il est également sollicité par son enseignant afin qu'il lui confirme sa présence à la cantine et au périscolaire du soir.

"MAELIS" a la faculté de différencier les enfants dont les prestations sont réservées dans les délais. Pour la sécurité de vos enfants et notre sérénité, **vous devez obligatoirement signaler par écrit l'absence** à la cantine et au périscolaire, de votre enfant dans son cahier de liaison ou cahier de texte. En cas d'oubli, l'élève ne sera pas autorisé à sortir, et vous devrez venir le chercher dans l'enceinte de l'école ou il mangera à la cantine.

**En cas de rajout, (jour non réservé) votre enfant doit avertir son enseignant de sa présence, au moment de l'appel.**

À l'école maternelle, à partir du Lundi 2 Mai, commence cette période de transition où vous continuez à BADGER...

En plus, dans le Hall de l'Espace Robert Hossein, des fiches de présence par classe et par accueil (cantine et périscolaire du soir) seront à votre disposition afin :

- De préciser l'absence de votre enfant aux divers services réservés en notant la lettre E (Excusé) devant le nom de votre enfant ; (sauf s'il s'agit d'une absence totale : école + services, dans ce cas c'est l'enseignant qui le précisera ultérieurement à l'agent de l'accueil) ;
- En cas de rajout, (jour non réservé) vous devrez impérativement cocher sur les listes prévues à cet effet, la présence de votre enfant quotidiennement afin qu'il soit comptabilisé pour le midi et le soir.

Certes, ce nouveau système implique davantage les parents mais il est beaucoup plus rigoureux et sécurisant que le système des badges. Il permet en outre, une plus grande efficacité dans la gestion des repas.

Informations et renseignements : Pôle Jeunesse, 04 90 55 98 24, [smej.grans@orange.fr](mailto:smej.grans@orange.fr)

### Inscriptions Cantine & Péri-scolaire

Pensez à vous inscrire pour le mois de Juin 2011, vous avez du 2 au 17 Mai pour le faire.

Vous pouvez télécharger les plannings de réservation du mois de Mai 2011 sur le site de Grans, [www.grans.fr](http://www.grans.fr) :

Rubrique VIE QUOTIDIENNE

> Enfance et jeunesse > Service Municipal Enfance et Jeunesse > Temps cantine et(ou) Péri-scolaire



### ATTENTION ! MODIFICATIONS DANS LES INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2011/2012

Les demandes sont à renouveler chaque année.

- 10 € du 1<sup>er</sup> Juin au 31 Juillet 2011 • 30 € du 1<sup>er</sup> Août au 30 Septembre 2011
- 50 € du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Décembre 2011

Maison de l'emploi  
Ouest-Provence

accueil / orientation

information concernant l'emploi

pour les habitants de Grans et Cornillon-Confoux

Boulevard Victor Jauffret (à côté de la Mairie) - 13450 Grans - 04 90 55 10 22

• Numéro Vert "Création d'entreprise", du Lundi au Vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h : 0800 300 223

## Spécial Emploi



maison de  
l'emploi  
ouest  
provence



# ÇA S'EST PASSÉ À GRANS

Exposition du sculpteur "Claude",  
Espace Robert Hossein, le 23 Mars



Opération "Lire et Grandir",  
à l'école maternelle,  
le 24 Mars



Bourse à la puériculture,  
Salle Gérard Philipe,  
le 26 Mars



"Foot 2 Respect", Stade Mary-Rose, le 30 Mars



Carnaval de la Crèche "les Feuillantines",  
dans le village, le 1<sup>er</sup> Avril



5<sup>ème</sup> Concours National d'Attelage,  
Domaine de Regardevenir, les 2 & 3 Avril

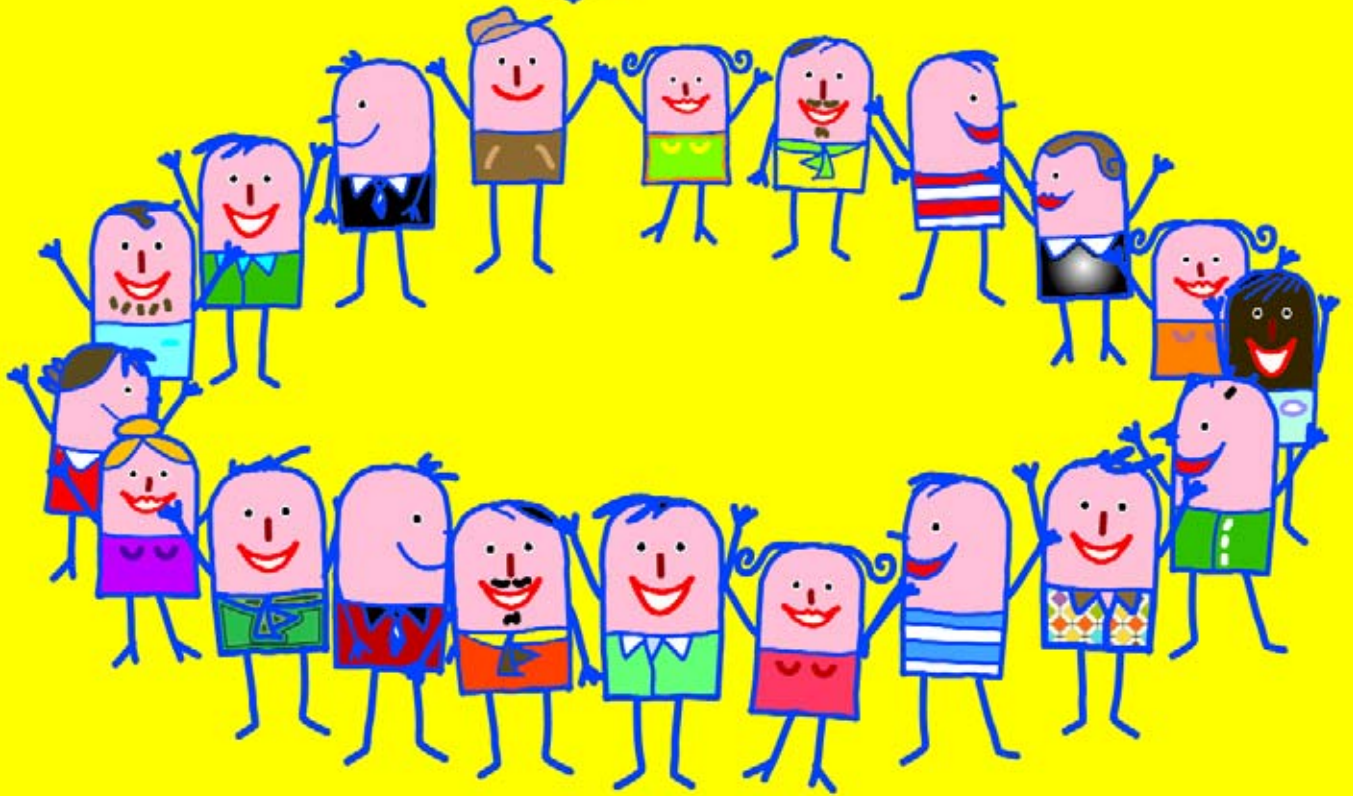


Soirée "Bal Masqué",  
Salle Gérard Philipe,  
le 2 Avril



Les

# Voisinades



Vendredi



3 Juin 2011





# L'Église de Grans

par Monsieur Pierre Boyer

Au premier abord l'église de Grans ne flatte pas le regard : absence de façades ordonnées, une façade méridionale donnant sur la place du village qui n'est qu'un grand mur aveugle, encombré, de surcroît d'une chapelle adventice sans attrait et, à bien y regarder sans rapport avec l'édifice, un clocher décentré sur l'axe de l'édifice, posé là par hasard et, de plus, serré par deux maisons du village.

Si nous sommes sûrs de la date de sa reconstruction en 1772, après un malencontreux effondrement de la voûte en 1769 (voir "Grans entre Crau et Touloubre", chapitre "L'Église de Grans", p. 57), se pose la question : comment a-t-on pu faire le choix d'une telle modestie, en ses années 1770-1780 où deux villages voisins, Eyguières et Pélissanne, se dotaient d'églises monumentales qui se donnaient à voir dans le style néoclassique ostentatoire, solennel et froid ?

Entrons dans l'église Saint-Pierre de la paroisse de Grans. Loin de la modestie de l'extérieur, une lumière diffuse nous fait découvrir la nef unique, large, scandée de trois travées, bordée de chapelles latérales avec tribunes, une voûte ponctuée d'arcs doubleaux, une nef ouvrant sur un chœur à cinq pans et fermée au couchant par un exquis tambour ouvragé en pierres de moyen-appareil. Toutes ces lignes architecturales en calcaire coquilliers couleur "pierre de Rognes" se détachent en chantant sur le fond blanc uni de la voûte, des murs et du chœur. C'est un enchantement en effet. Heureuse surprise du visiteur devant l'extrême qualité de l'architecture intérieure de l'édifice.

Remarquable, l'église de Grans l'est par le choix du style classique fait tardivement à la fin du règne de Louis XV, qui refuse, à la fois, les mignardises du baroque (*style rococo*) et la froideur du néoclassicisme à la mode (*c'est l'époque de la Construction de Paris de l'Église Saint Geneviève qui deviendra le Panthéon*).

Remarquable, l'église de Grans l'est par sa nef centrale unique qui donne bonne visibilité aux fidèles dans le déploiement de la liturgie et facilite l'écoute du sermon. Elle s'inscrit par là dans la tradition des "églises-halles", sans bas-côtés ni collatéraux, mais avec une particularité, c'est une église à tribunes bornant galeries ouvertes sur la nef par d'élégants arcs surbaissés à clés ouvragées.

Curieusement, notre église sort pourtant sur un point de la typologie des églises en Provence : elle a ses ouvertures au nord et aucune sur son côté méridional, dans un pays ensoleillé où souffle le Mistral, et contredit l'habitude provençale de n'ouvrir aucune fenêtre sur le mur nord (*voyez la disposition de la Collégiale Saint-Laurent de Salon*).

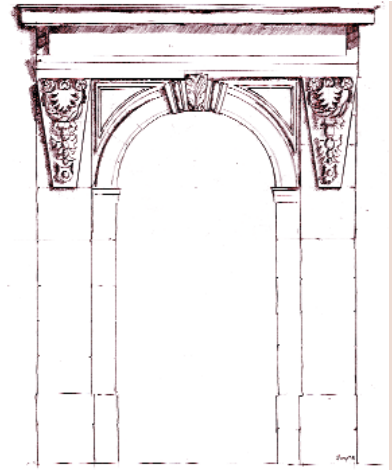
L'architecte choisi par les Syndics-communaux en 1770 a-t-il été inspiré par la disposition de l'église Saint-Louis-des-Invalides, église à tribunes, modèle-archétype du grand classicisme français pour l'architecture religieuse ? Rappelons-nous que notre église est contemporaine des belles façades qui font le charme du village (voir "Grans entre Crau et Touloubre", chapitre "Les façades de Grans", p. 62) et qu'elle relève d'un certain goût partagé pour "la belle architecture".

Remarquable, l'église de Grans l'est encore par le dessin des travées du vaisseau central. Sur chaque côté s'ouvrent trois chapelles sous arc-surbaissés ornés de clefs ouvragées, elles-mêmes surmontées d'un même arc donnant sur les tribunes formant galeries ; chapelles et tribunes superposées créent le riche espace architectural du volume intérieur. Les travées sont séparées par des piles ornées de doubles pilastres à chapiteaux ioniques qui reçoivent la descente des arcs-doubleaux de la voûte. Enfin sur toute la longueur de la nef court une corniche moulurée : elle donne l'unité du volume intérieur.

Cette grande logique architecturale se retrouve dans le chœur dont la corniche fait le tour : chœur à cinq pans, cinq pilastres et cinq segments d'ogive soutenant la voûte entre les fenêtres. Ces lignes de force de l'architecture classique se détachent en calcaire clair sur le blanc du fond. Si bien lisibles aujourd'hui grâce à la qualité de l'heureuse restauration intérieure réalisée en 1992, sous la direction des Monuments Historiques de la Région PACA (*à la suite d'un malheureux incendie*). Elle a rendu à l'église paroissiale de Grans la dignité et la lisibilité de son élégant et sobre classicisme.

Remarquable enfin, l'église de Grans l'est par le porche de sa façade occidentale. À l'intérieur, il s'ouvre sur un exceptionnel tambour. Là où les églises n'ont habituellement qu'un tambour en bois (*fusse du noyer massif*), on a bâti un tambour en pierres de moyen-appareil d'une surprenant élégance : encadrement de la porte par deux pilastres cannelés, couronnés de chapiteaux corinthiens, qui soutiennent entablement et corniche supérieure dont les côtés-en-retour se terminent par trois décrochements d'une grande facture. Deux pots-à-feux couronnent le tout.

À l'extérieur, le porche déploie le dessin classique qu'on retrouve dans les plus beaux "Hôtels d'Aix". Mais les deux consoles sous le linteau, la clef-de-voûte en trois ressauts, les deux écoinçons et l'architrave sont restés dans leur forme brute à l'arrêt des travaux de 1774. Faute sans doute de financement, depuis 237 ans ils attendent le ciseau du sculpteur.

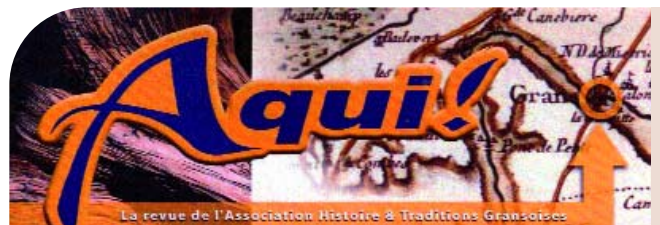


Les sculptures du porche sur les "pierres - en - attente" sont la seule partie inachevée de l'église en 1772. Ce dessin, à partir des décors sculptés que l'on peut voir à l'intérieur, donne une idée de ce qui aurait pu être fait à l'époque. Dessin de l'auteur.

## Histoire & Traditions Gransoises

Aqui N° 26  
"Histoire & Traditions Gransoises" fait savoir  
qu'Aqui N° 26, le numéro de Pâques, est en vente au Hall de la  
Presse pour 3 euros.

Ses principaux articles sont : la population de Grans, la transhumance et l'école du Merle, l'agriculture actuelle à Grans, l'accent, relations de la République du Félibrige et de la République des États-Unis.





# Comité des Fêtes

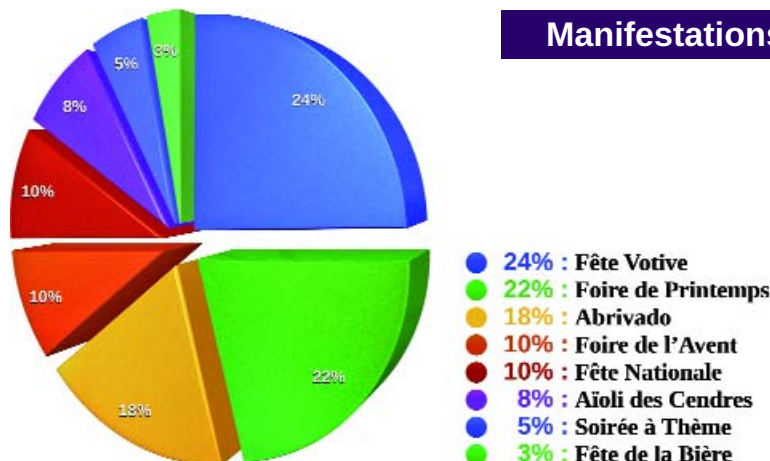


## Résultats du sondage organisé par le Comité des Fêtes

Début Mars un sondage organisé par le Comité des Fêtes, a été distribué dans le Mois à Grans de Mars 2011 à 1 900 familles. Les urnes de réceptions ont, elles, été disposées dans différents commerces, à la Mairie et dans les écoles, afin de faciliter les dépôts.

Le Comité des Fêtes a voulu connaître votre avis sur ce qui a été entrepris ces dernières années, et tenter de se perfectionner. C'est 150 villageois, soit plus de 10% des familles, qui ont rempli et rendu le questionnaire (*hors bénévoles*). C'est bien plus que le premier sondage réalisé en 2008 qui avait réuni une dizaine de participants (*hors bénévoles*). En voici le dépouillement.

### Manifestations

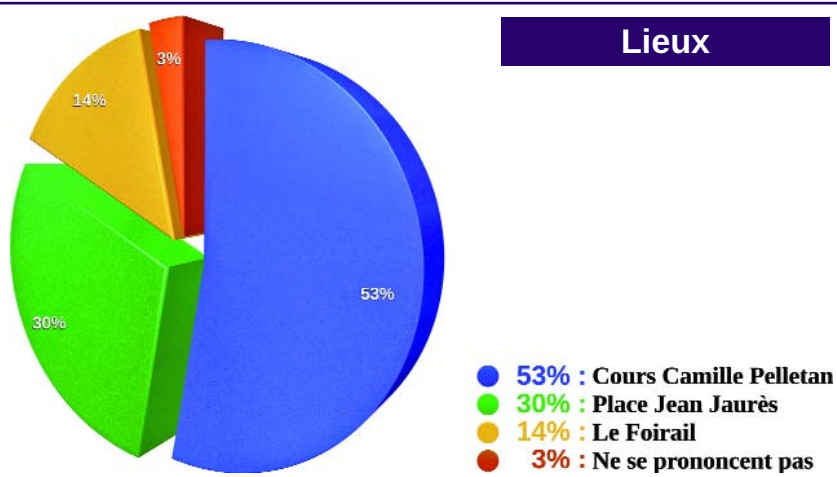


▮ Nous avons constaté qu'au niveau des manifestations préférées des Gransois, les avis étaient relativement partagés, c'est la preuve qu'il y en a pour tous les goûts. Mais deux manifestations se sont détachées du lot, la Fête Votive et la Foire de Printemps.

▮ Pour la question de la transformation de la Foire de l'Avent en Marché de Noël, c'est 71% de réponses positives, contre 25% de réponses négatives.

▮ Pour les lieux préférés où organiser les animations : c'est le cours Camille Pelletan qui remporte 53% des avis.

### Lieux



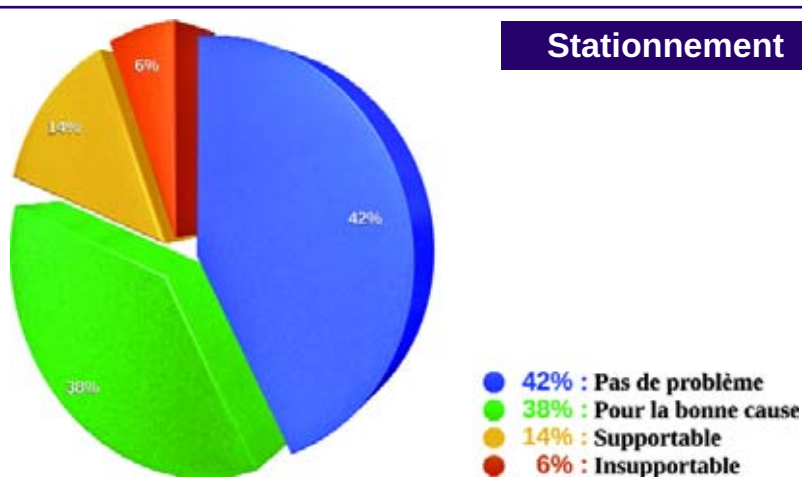
▮ Au niveau de la gêne occasionnée au moment des fêtes pour le stationnement dans le village, nous sommes ravis de voir que les Gransois estiment que cela n'est pas un problème.

▮ La quantité d'animations que nous proposons satisfait à ce jour 51% des participants, non loin devant 41% qui en souhaiteraient plus.

▮ Concernant l'obtention des tickets repas et leurs prix, les participants sont satisfaits à plus de 75%.

▮ La question cruciale étant de savoir si les Gransois sont satisfaits du calendrier et des manifestations proposées tout au long de l'année... et bien a priori oui puisque plus de 62% des participants ont prit la peine de nous mettre un petit mot de soutien et de satisfaction. Merci à tous.

### Stationnement



Tous les résultats seront pris en compte par le Comité des Fêtes et les idées proposées pour de nouvelles manifestations seront étudiées, afin de voir ce qu'il est possible de réaliser et/ou de bonifier.

Ce sondage nous a apporté des réponses précises sur ce que vous attendez de nous, Comité des Fêtes.

**Merci à tous d'y avoir participé, nous ferons tout notre possible pour satisfaire au maximum vos attentes.**

Informations et renseignements :  
Comité des Fêtes, 04 90 55 83 65  
comitedesfetesgrans@gmail.com,  
site internet : [www.comitedesfetes-grans.fr](http://www.comitedesfetes-grans.fr).



# A.I.L. Cyclotourisme

**Les cyclos gransois : 35 ans... déjà !!!**  
1976, début d'une activité peu connue au village, le cyclotourisme.

Initiée par Paul GALERON, Georges TEISSIER et quelques autres, rapidement cette section prit son essor de la pratique du vélo sur route (le V.T.T. n'était pas encore né !...).

Sillonnant toutes les routes locales et régionales, plus calmes à l'époque, c'était le rendez-vous des copains, en famille assez souvent. C'était aussi l'occasion de découvrir le pays, plus globalement au travers des raids, randonnées, voyages itinérants ou "Semaines Fédérales" afin de connaître à bicyclette toutes les régions françaises, le "must" de la Fédération Française de cyclotourisme (F.F.C.T.).

Aujourd'hui ce sont toujours une vingtaine de Gransois et autres amis de communes voisines, qui fréquentent le Club

cyclo local avec des rendez-vous hebdomadaires (*Jeudi et Dimanche*) pour des ballades de 50 à 150 kms à la portée du plus grand nombre car il ne s'agit pas de "compét" mais le plus souvent... de tourisme contemplatif (*oui, ça existe !*).

Il arrive cependant que, quelques fournis aidant, quelques uns (*ou unes*) soient "autorisés" à sortir du peloton pour se "flinguer" un peu, mais ils rentrent assez rapidement dans le rang car on y est si bien entre copains...

Enfin tout cela se prépare quand même et nous invitons tous ceux et celles qui veulent laisser le CO<sup>2</sup> aux autres, à nous rejoindre.

**À propos, ce 35<sup>ème</sup> Anniversaire sera cette année l'occasion d'organiser la fameuse "Granshumance" qui reliera Grans à Seyne les Alpes, Aller-Retour, pour Pentecôte. Un raid qui a lieu tous les 2 ans. Beaucoup de boulot pour les cyclos gransois, mais déjà ils ont hâte de recevoir, pour cette 10<sup>ème</sup> édition, les avaleurs de kilomètres de nombreuses régions du pays.**

Enfin, si un jour quelques coups de pédales vous tentent, n'hésitez pas à nous contacter, on a les moyens de vous motiver !!!

P.S. : Par contre le V.T.T. structuré n'a toujours pas vu le jour à Grans. Dommage car il y a un excellent calendrier de sorties à la F.F.C.T.



*Informations et renseignements :*

Jean-Pierre BOISSIER, 04 42 92 91 34, Guy GOMEZ, 04 90 55 96 37 - [creyre@club-internet.fr](mailto:creyre@club-internet.fr)



## Cantabile

**Cantabile, la chorale Gransoise, ou "partager la joie de chanter ensemble..."**  
Avec le chef de chœur Pascal STUTZMANN, la chorale répète tous les Jueidis, de 20h à 22h30, salle Rose Scelle.

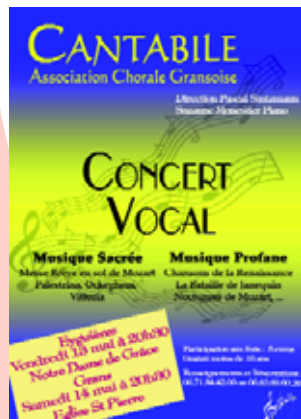
Le répertoire de Cantabile puise ses sources dans le répertoire général des chœurs et en particulier de la musique dite "classique" de toute époque avec un coup de cœur pour la musique sacrée, sans exclusivité. Cantabile accueille volontiers toutes les personnes qui souhaitent rejoindre la chorale, même en cours d'année.

Pour l'année 2010-2011, l'association chorale CANTABILE poursuit son exploration du répertoire classique avec Mozart et mettra à l'honneur la musique de la Renaissance dans ses objectifs avec des œuvres de Josquin des Prez, Clément Janequin, Palestrina, entre autre. Mais des œuvres déjà travaillées comme des chants orthodoxes et un psaume de Lewandowski restent au programme.

Cantabile cherche à approfondir son répertoire, mais aussi à creuser la qualité de ses interprétations en s'appuyant sur des répétitions qui lient humour, plaisir et concentration et avec une préparation vocale dans laquelle le corps et la respiration sont les supports de la voix.

Cantabile met également ses énergies dans les rencontres avec d'autres chœurs : en Janvier avec "A Viva Voce" et puis en Mars avec un concert donné pour Réтина avec La Croche Chœur (*chorale de Cornillon*) et Nuances (*Chorale de Miramas*), deux chorales du territoire de Ouest-Provence, ainsi que dans des temps de chant plus techniques certains Samedis après-midi. Nous prévoyons également un week-end résidentiel en Avril 2011.

**Nous clôturerons cette année musicale avec deux concerts qui auront lieu le Vendredi 13 Mai à 20h30 à Eyguières en l'église Notre Dame de Grâce, et à Grans, le 14 Mai à 20h30 en l'église Saint-Pierre.**



*Informations et renseignements :* M<sup>me</sup> Appolonie, 04 90 55 89 40 ou 06 71 34 42 09



# Le Club Senior Gransois

## Prévisions Voyages - TOUT PUBLIC

- **Le Perthus** - Lundi 20 Juin 2011.
- **Andorre** - Du Vendredi 14 au Dimanche 16 Octobre 2011.  
Destination Os de civis - Caldéa (*Balnéo*),  
promenade montagne en 4x4, achats, soirées animées.
- **Le Gers** - Du Vendredi 19 au Lundi 21 Novembre 2011.  
Sortie gastronomique, gîtes privatifs Samatan.  
Marché au foie gras, ferme auberge, soirées animées.



### Informations et renseignements :

Contactez le 06 83 39 52 76 ou le 06 71 30 67 36 et également tous les Jeudis après-midi à la Salle des Fêtes de Grans

## Le Poème du mois

Frédéric ARNOULD, Adjointe au Maire déléguée à la Communication

### Inspiré du poème "Cortège" de Jacques PRÉVERT par le CM1/CM2 de M. Jacques BETTI

Une armoire à dents avec une brosse à glace,  
Un homme en chocolat avec un lapin de paille,  
La perruque de ménage avec la femme de Louis XIV,  
Le zouave du monde avec le toit du Pont de l'Alma,  
Un ours de la paroisse avec un curé en peluche,  
Une clé à la fraise avec une glace à molette,  
Un serpent à papa avec une barbe à sonnette,  
Un manchot en slip avec un homme de l'Antarctique,

Un désert à billes avec un stylo du Sahara,  
La multiplication du bébé avec la couche des décimaux,  
Un tube d'école avec un maître de colle,  
Une larme de toilette avec un gant à l'œil,  
Un chien à deux roues avec un vélo à quatre pattes,  
Un croissant à tricoter avec une machine de lune,  
Un pied de paille avec un homme à terre,  
Un président de Normandie avec un camembert de la République.

*Thibault Jauneau et Gwendal Bonnet*

## Résultat du concours photo "Les pierres de Grans"

Dominique MOLLARD, Adjointe au Maire déléguée à la Culture et aux Animations Locales

Lors de cette exposition qui a connu un réel succès, le public était amené à voter pour la photo de son choix.



À ce jeu, c'est Ogier Dauphin qui l'emporte grâce à sa photo intitulée "Les effets du temps". Son cliché, pris dans les Hautes Crozes, a déclenché de l'émotion chez les visiteurs et parfaitement collé au thème imposé.

Je remercie tous les photographes amateurs Gransois qui ont permis de faire vivre le hall d'exposition de l'Espace Robert Hossein pendant un mois et demi. Leur passion, leur investissement et leur amour du village transparaissent dans chacun de leurs clichés.

Cette exposition faisait suite à la conférence du 2 Février dernier, animée par l'association APARE, Association pour la Participation et l'Action Régionale, dont le thème était "La pierre sèche". Cette conférence, riche de

passion, de symboles et de tradition provençale, a permis de concrétiser un projet cher au cœur de la municipalité. Je suis fière et très heureuse de vous annoncer que le projet de restauration de la Jas du Pape va se concrétiser en 2012 grâce à la mise en place d'un "Chantier Jeunes" qui sera piloté par l'APARE, en liaison étroite avec Histoire et Traditions Gransoises (HTG).



## “Démocratie Gransoise” veut faire payer les associations !

Le mois dernier, nous évoquions la chance pour Grans d'avoir un tissu associatif composé de nombreux bénévoles qui animent notre village tout au long de l'année, le Comité des Fêtes pour toutes nos fêtes et foires, toutes les activités sportives et culturelles, théâtre, danse, histoires, folklore, avec toutes les catégories de sport individuel et collectif, sans oublier tous les autres acteurs : donneurs de sang, ASA, ...

À notre grande surprise, le groupe d'opposition “Démocratie Gransoise” ne semble pas reconnaître toutes ces activités et considèrent les animateurs comme des privilégiés.

Ils menacent tous les membres du Conseil Municipal qui sont de près ou de loin membres des bureaux associatifs de porter plainte sur le plan pénal pour prise illégale de bénéfices parce qu'ils sont à la fois élus et membres d'une association et votent les subventions, tout particulièrement la Présidente du Comité des Fêtes.

Il est vrai que pour eux c'est facile, ils ne participent à rien dans le village, ils sont membres d'une association, ne participent à aucune autre.

Leur seule action, c'est la critique et tenter de retarder les projets municipaux.

Pour être juste sur les trois présents habituels au Conseil Municipal, une ne participe plus depuis plus d'un an. C'est M. ALONSO qui porte régulièrement les attaques sur la vie associative, allant même jusqu'à conclure que si un bénévole, lors d'une de ses actions, casse par mégarde du mobilier municipal, il doit le payer de sa poche. Nous citons un extrait de l'intervention en Conseil Municipal :

M. ALONSO : « Si on commence à faire un cadeau de 3 500 € à chaque Gransois, il nous faudrait un budget de 15 M€ à prévoir. »

M. le Maire : « On ne le pas à un Gransois, on le fait à une association. »

M. ALONSO : « Il y a forcément un responsable. Ce responsable doit être assuré et, à partir de là, s'il ne l'est pas, c'est dommage mais c'est sur ses deniers... »

C'est ce qu'il a déclaré au dernier Conseil Municipal pour une délibération portant que le remboursement d'un dégât

de 3 000 € sur le portique du foirail. Il nous a donc proposé de faire payer le responsable de ses propres deniers et a voté contre ce remboursement. Les deux autres, M<sup>me</sup> CHARBONNIER et M. CAMELER, même s'ils se sont abstenus, sont restés solidaires de leur collègue. Nous saluons la responsabilité de M. REBOUL.

Cela nous donne une idée de la reconnaissance que “Démocratie Gransoise” porte envers les associations et les bénévoles qui assurent un travail fabuleux dans la commune. Nous l'avons encore vu, le Samedi 9 Avril à la Salle Gérard Philipe, où l'A.S.G. Foot a organisé une soirée pour 250 personnes, repas et animation totalement exécutés par les membres de l'association... 250 kg de moules et 100 kg de frites !!! Tout cela pour faire quelques recettes supplémentaires pour le club et permettre à nos gamins de jouer au football sans que les parents aient trop à déboursier. Il faudra en plus que le bénéfice de la soirée parte en fumée ou que les membres du bureau déboursent 3 500 € de leurs poches... Drôle de conception de la solidarité avec la vie associative de Grans !!!

Après avoir contribué à faire fermer “L'Encas Gransois” par des attaques répétées, ils s'en prennent maintenant au milieu associatif, assimilant certaines affaires dans les grandes villes qui ont pu poser des problèmes sur le plan légal à la vie courante de nos associations de village, suspectant les membres des bureaux, membres du Conseil Municipal, d'actions pouvant être illégales.

Nous savons tous combien il est difficile dans un environnement social et économique de composer les bureaux des associations.

Porter ainsi la suspicion ne pourra qu'à terme décourager les quelques bénévoles qui continuent à œuvrer pour le village.

À vouloir systématiquement attaquer la Majorité municipale, “Démocratie Gransoise” ne se rend pas compte que de telles actions portent essentiellement tort au village. C'est leur manière à eux d'œuvrer pour notre beau village.

Mais rassurez-vous, notre Majorité continuera à soutenir l'action de nos associations, au risque que “Démocratie Gransoise” entrave encore la vie du village.

## ◆ Opposition / Patrick Rebol, Conseiller municipal non inscrit ◆

Nous venons de voter le budget mais il y a des sujets bien plus graves dans l'immédiat : la catastrophe au Japon avec la menace nucléaire ; les conflits dans les pays du Maghreb .La révolte des peuples n'est-elle pas légitime face à des dirigeants en place depuis des décennies ? Sur ce plan là, en France, nous n'avons pas de leçons à donner. Nos élections cantonales ont reconduit des élus, en place également depuis des décennies. Le cumul des mandats dans le temps est une situation intolérable à tous les échelons. Il est temps d'imposer ces changements. La démocratie en sortirait grandie et l'intérêt du citoyen pour la politique serait certainement beaucoup plus important.

## ◆ Opposition / Démocratie gransoise ◆

M. le Maire a raison, la vie associative à Grans est importante, vivante, variée. Elle mobilise, elle rassemble dans un contexte rigoureux et joyeux à la fois. Les bénévoles de tous âges y consacrent du temps et des moyens personnels sans compter. Bravo et merci à eux.

Il en est de même dans notre commune pour d'autres associations non subventionnées dont M. le Maire, hélas, ne veut pas entendre parler. Dommage ! Elles sont pourtant aussi honora-

bles et recevables, aussi utiles et dignes d'intérêt que les autres. Notre espace d'expression tant oral qu'écrit étant pour le moins réduit, nous reviendrons prochainement dans la lettre de Démocratie Gransoise sur l'aspect juridique des relations entre communes et associations afin d'éviter tout malentendu sur les positions que nous sommes amenés à prendre. Car nous restons vigilants à dénoncer ce qui n'est pas juste. Oui, nous sommes attachés à tout ce qui crée du lien social dans un véritable esprit démocratique.

Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 - Article 9 - Après l'article L. 2121-27 du code général des collectivités territoriales, il est inséré un article L. 2121-27-1 ainsi rédigé : Art. L. 2121-27-1. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Par ailleurs, le Tribunal Administratif de Dijon, dans un arrêt du 27 juin 2003, a élargi ces dispositions aux groupes de la majorité municipale en prévoyant que les espaces respectifs accordés puissent être proportionnels à leur représentation au conseil municipal. Les modalités d'application de ces dispositions sont définies par le règlement intérieur (Article 22 : ... Chaque groupe politique ou conseiller municipal non inscrit y dispose d'un espace proportionnel à leur (sa) représentation...). C'est dans ce cadre que les groupes constitués ou conseillers municipaux non affiliés s'expriment chaque mois dans «Un mois à Grans» afin d'informer les citoyens de leurs positions politiques. (L'exercice du droit d'expression libre... doit répondre dans le cadre légal à une certaine éthique).



■ Mercredi 4 Mai à 15h

**Les Rendez-vous du Mercredi**

“LE CHAPERON LOUP” Spectacle de contes par la Compagnie “Mine de rien”  
Sur inscription, nombre de places limité.

■ Samedi 7 Mai de 14h30 à 17h30

**“JEUX VIDÉO À MA MÉDIATHÈQUE”**

En partenariat avec l'association “I Médias”  
De 5 à 11 ans, sur inscription, nombre de places limité.

■ Samedi 21 Mai à 10h

**Atelier Internet Enfants (7-11 ans) - “COMMUNIQUER SANS DANGER”** - Inscription au Pôle Jeunesse.

■ Mercredi 11 Mai à 10h

**Atelier Internet Enfants (7-11 ans)**

“GOOGLE ET Cie” - Inscription au Pôle Jeunesse.

■ Mercredi 11 Mai de 14h30 à 15h30

**Les Rendez-vous du Mercredi**

“RENCONTRE AVEC CLAIRE MASSABO”

En amont du spectacle “L'Arche part à 8 heures”

proposé à l'Espace Robert Hossein le 13 mai 2011.

À partir de 6 ans, sur inscription, nombre de places limité.

## ESPACE ROBERT HOSSEIN & SCENES & CINÉS

SAMEDI 28 MAI À PARTIR DE 17H DANS LES JARDINS

### {Côté jardin, le conte vagabonde}

Au croisement du théâtre, de la musique et du geste, le conte vagabonde... Conteurs et conteuses s'invitent dans les jardins de Grans... Un pied dans l'imaginaire, la tête dans les nuages, le conte part en randonnée... Celui ou celle qui veut écouter une histoire s'arrête Côté jardin...

17H ♦ Côté Jardin

■ CONTES EN BALADE + MMMMM ! + CONTEUR SURPRISE - **Catégorie C**

La meilleure manière d'éviter les brigands de grands chemins, c'est de prendre les petits sentiers... avec Guy Prunier. À petits pas contés, plaisirs de bouches et plaisirs d'oreilles pour des Contes en balade... Avec Julien La Bouche il est question d'un gros loup glouton et de paroles sucrées et épicées qui coulent comme du miel... Mmmmm ! Quel délice ! De petits contes à croquer mettent l'eau à la bouche au rythme des percussions et autre piano à pouce. Et pour petits et grands gourmands un conteur surprise pour la fin d'après-midi !

Season 13

À RETROUVER SUR  
[www.grans.fr](http://www.grans.fr)



21H ♦ Filles de joies

Cie Le Chat Perplexe

Parole contée et chant : Lucie Catsu

Clarinette, accordéon et chant : Estelle Coquin

Sculptures instantanées : Nelly Caz

Durée : 1H20 - **Catégorie C**

Un brin de folie, trois beaux brins de filles... et paroles, musique, sculpture se mêlent avec sensualité et fantaisie autour d'histoires délicieusement licencieuses... Un spectacle à la fois tendre et amer, drôle et émouvant qui emprunte à Grisélidis Réal, prostituée et écrivain, ses poèmes crus et flamboyants, ses coups de gueules lucides et extravagants. Une clarinette et un accordéon s'imposent comme compagnons de voyage à ces contes modernes et insolents...

Création en résidence à la Pépinière, Scène Nationale d'Aubusson (23) et au Centre Culturel La Mégisserie / St Junien (87) ; avec le soutien de la SPEDIDAM et de la DRAC Compagnie conventionnée par la Région Limousin.



Réservez dès maintenant au 04 90 55 71 53 ou sur [www.scenesetcines.fr](http://www.scenesetcines.fr)



♦ Ciné-goûter :  
“Le château des singes”

Film d'animation de Jean-François Laguionie  
France/Angleterre/Allemagne/Hongrie - 1998 - 1h20

TOUT PUBLIC À PARTIR DE 6 ANS

■ **MERCREDI 25 MAI - 14H30**

Le ciné-goûter est un moment convivial d'échange et de rencontre entre adultes et enfants autour d'une œuvre cinématographique.

Il y a bien longtemps les singes vivaient paisiblement dans la savane lorsqu'un formidable cataclysme les sépara en deux tribus. Certains réussirent à échapper à l'inondation en grimpant aux arbres, d'autres se réfugièrent sur un rocher. Le temps a passé et notre histoire commence chez les Woonkos, ceux qui habitent en haut des arbres et qui n'ont qu'une peur, tomber dans “le monde d'en bas”...

Réservation du goûter jusqu'au Mardi 24 Mai, 17h, au 04 90 55 71 53

Tarif du goûter: 1 €

## Cinéma

SCENES & CINÉS  
OUEST PROVENCE



☐ **Dimanche 1<sup>er</sup> Mai**  
15<sup>ème</sup> Concours du Cheval de Trait  
organisé par GPP  
de 9H à 18H, Étang du Berthier

☐ **Mercredi 4 Mai**  
Permanence Urbanisme sur RdV  
de 10H à 12H, en Mairie  
(04 90 55 99 74)

☐ **Dimanche 8 Mai**  
Cérémonies de la Victoire 1945  
à partir de 11H, devant la Mairie

☐ **Vendredi 13 Mai**  
"L'arche part à huit heures"  
18H30, Espace Robert Hossein

☐ **Samedi 14 Mai**  
Concert de la Chorale Cantabile  
20H30, Église Saint-Pierre

☐ **Dimanche 15 Mai**  
13<sup>ème</sup> Ronde de la Touloubre  
à partir de 8H45,  
Place Jean Jaurès

☐ **Mercredi 18 Mai**  
Permanence Urbanisme sur RdV  
de 10H à 12H, en Mairie  
(04 90 55 99 74)

☐ **Vendredi 20 Mai**  
Exposition "Paysages"  
18H, École Maternelle J. Prévert

☐ **Mercredi 25 Mai**  
Ciné-gôûter  
"Le château des singes"  
14H30, Espace Robert Hossein

☐ **Samedi 28 Mai**  
"Côté jardin, le conte vagabonde"  
à partir de 17H, dans les jardins

La Troupe de la Fontaine  
"Pas toutes à la fois"  
20H30, Salle Gérard Philippe

☐ **Vendredi 3 Juin**  
"Les Voisinades"  
dans vos quartiers

Et n'oubliez pas, en page 15,  
l'agenda de la Médiathèque  
Intercommunale.

**Nouveauté**  
sur tout le réseau  
"Ouest Provence Le Bus"

Dès le 27 avril 2011  
un seul numéro d'appel  
**04 42 77 07 07**



**Manon, Gransoise, 19 ans et... l'amour du Japon.**  
*C'est une idée qui m'est venue pendant le lycée : partir un an à l'étranger.*

Mon pays d'accueil était évident, j'ai développé une vraie passion pour tout ce qui porte à la culture japonaise. La plupart des gens ne comprennent pas ce choix et j'ai eu droit à des remarques comme « Tu vas manger des sushis toute la journée » ou « Tu reviendras bridée », mais j'ai heureusement eu le soutien de ma famille.

J'ai réussi à obtenir une place dans une agence française qui envoie des étudiants à travers le monde et j'ai attendu impatientement mon départ avec tous les préjugés et les attentes que j'avais.

Après 12 heures de vol je suis arrivée dans ma nouvelle ville, Tokyo. Cela a été plutôt un choc de passer d'un village de 4 000 habitants à la plus grande mégapole du monde, mais j'ai très vite pris goût au mode de vie japonais.

Le but de ce projet c'était d'être en immersion totale, je vivais donc dans une famille d'accueil japonaise et je suivais les cours dans un lycée de filles japonais où je m'y suis fait rapidement des amies car celles-ci ne rencontrent pas souvent des étrangers... d'ailleurs il y en a tellement peu qu'à chaque fois que je sortais, les gens me regardaient avec surprise !

Cependant c'était un peu plus difficile avec la famille : je ne parlais pas du tout japonais et ils avaient peu de tolérance face à mon manque de connaissance ou mon attitude occidentale. J'ai alors été transférée dans une autre famille au bout d'un mois et ces derniers ne m'ont offert que du bonheur.

Partir dans un pays comme celui là c'est aussi repousser ses limites : j'ai escaladé une montagne, j'ai mangé de la méduse et de la tentacule de poulpe, j'ai pris des bains publics où j'étais nue, j'ai supporté deux heures de métro par jour et j'ai porté une jupe d'uniforme scolaire tout l'hiver !

Malheureusement, chaque rêve doit s'achever et le mien a eu une fin prématurée : ce 11 Mars 2011 a bouleversé mon aventure.

En effet, j'ai vécu le fameux tremblement de terre et j'ai été aux premières loges pour assister à la paralysie de la ville entière. Sans train et dans l'impossibilité de rentrer chez moi, j'ai été accueillie dans les locaux d'une entreprise généreuse pour y passer la nuit.

Les jours qui ont suivi ont été rythmés par de fortes répliques quotidiennes.

Malgré mon refus de rentrer, j'ai dû prendre l'avion près d'une semaine après la catastrophe et ce fut un nouveau choc de retrouver la culture française aussi vite.

Aujourd'hui, je compte retourner au Japon pour finir ce que j'ai commencé mais en attendant je vais débiter ma première année en faculté de lettres dès la prochaine rentrée pour entretenir et améliorer encore plus mon niveau en japonais... qui s'est considérablement amélioré depuis mon départ !!!

À suivre...

Retrouvez tous les détails du séjour de Manon au Japon sur son superbe blog  
(plus de 37 280 visites, plus de 3 500 photos et plus de 60 vidéos !!!) :

<http://manon-japon.skyrock.com>



**RAPPEL** : Toutes les informations à paraître dans "Un Mois à Grans" doivent être transmises à Alain Lequeux, au Service Communication de la Mairie, sur support informatique (disquette, clé USB, CD, Internet, ...) et être accompagnées d'une sortie papier pour contrôle **avant le 15 de chaque mois (avant le 10 pour la page Expression libre)**. Merci d'avance.